



HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COSS



DOSSIER DE PRESSE

NOUVELLE-CALÉDONIE

BILAN DE L'ACTIVITÉ 2023



INTRODUCTION



En 2023, l'activité opérationnelle du COSS Nouvelle-Calédonie a légèrement augmenté avec la coordination de 315 opérations, contre 307 en 2022. Plus de la moitié de ces opérations (59%) étaient des opérations de recherche et de sauvetage, tandis que 99 étaient des opérations d'assistance, en hausse par rapport à l'année précédente. Ces opérations d'assistance ont principalement impliqué des navires de plaisance en panne ou en avarie, avec 71% des cas. Le nombre d'opérations SAR a également augmenté, avec une hausse de 60% en quatre ans, et huit décès en mer ont été enregistrés en 2023, avec trois disparus. Les principaux événements impliquant la sécurité maritime étaient des avaries de navires de charge et des infractions à la réglementation sur le pilotage. En outre, le COSS a reçu 36 signalements de requins, entraînant 13 messages d'alerte, et a traité 45 messages du Pacific Tsunami Warning Center dans le cadre de la gestion des risques de tsunami.



SOMMAIRE

01. Bilan général 2023

02. Moyens d'intervention

03. Focus

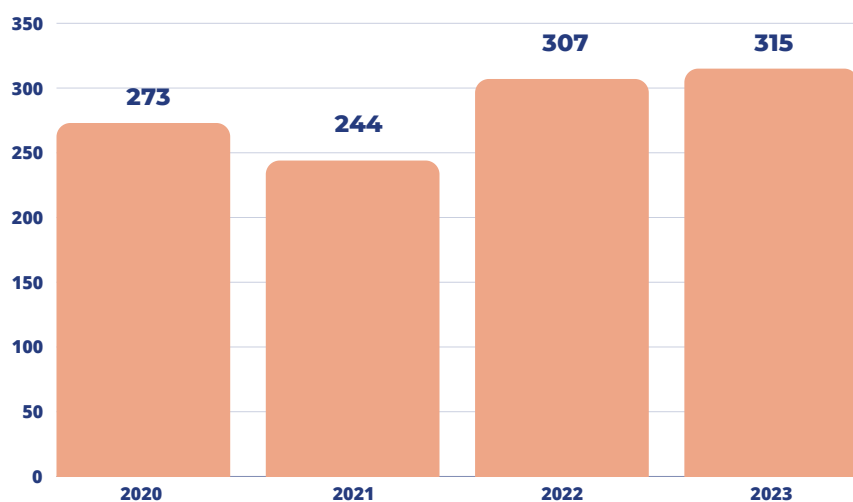
04. L'activité spécifique de gestion
du risque requin

1- BILAN GÉNÉRAL 2023

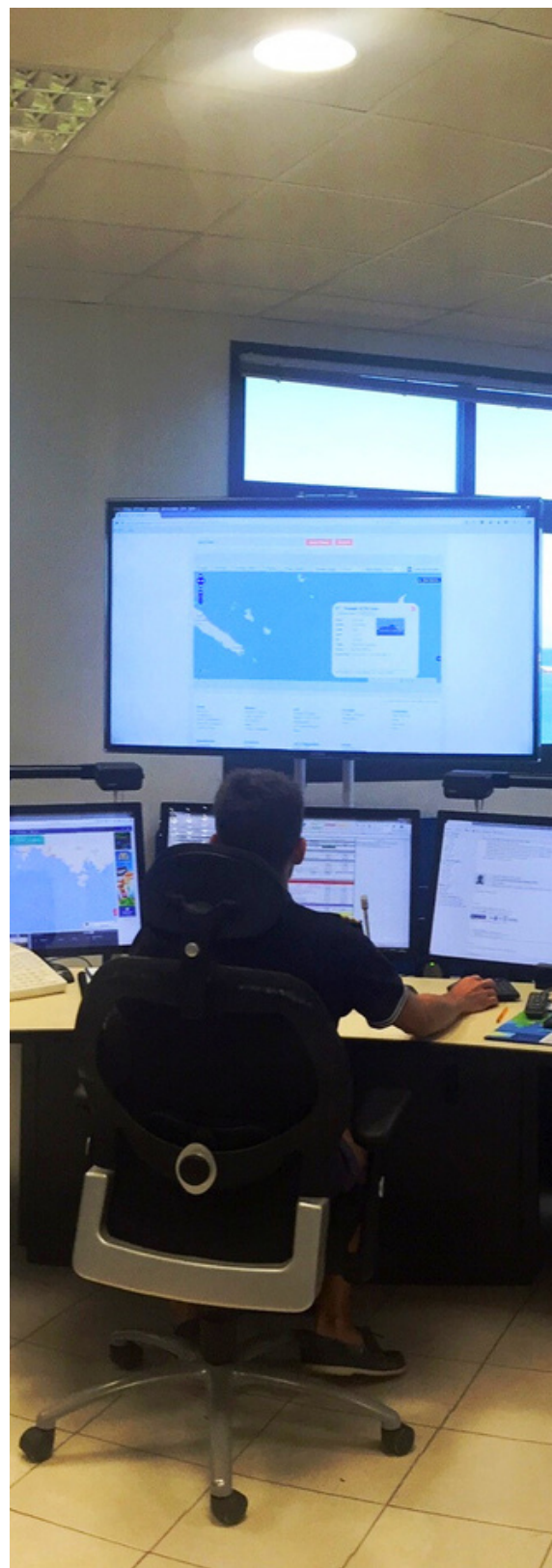
En 2023 le nombre total d'opérations coordonnées par le COSS a augmenté, passant de 307 opérations en 2022 à 315 opérations en 2023. Si cette hausse est moins importante que celle observée en 2022 la tendance haussière du nombre d'opérations coordonnées par le COSS se poursuit.

Cette augmentation des opérations coordonnées par le COSS concerne certes les opérations de recherche et sauvetage (SAR)(185) mais aussi les opérations Maritime Assistance Service (MAS)(99). Seules les opérations classées en DIV baissent (-3).

En 2023 si le ratio des opérations SAR (59% des opérations) est identique à celui de l'année dernière, le ratio des opérations MAS augmente légèrement (31%) et celui des opérations autres (DIV et dans une moindre mesure SUR) baisse lui légèrement et passe de 12% en 2022 à 10% en 2023.



Nombre total d'opérations SECMAR



Chiffres clés 2023

- Nombre total d'opération : **315**
- Opérations de recherche et de sauvetage : **185**
- Opérations d'assistances à des navires en difficultés : **99**
- Personnes secourues : **99**
- Personnes assistés : **331**
- Comptes rendus de navires de commerces : **4647**
- Comptes rendus de navires en sortie plaisance, pêche ou plongée : **1802**
- Messages d'informations relatifs aux transits sans déclaration des navires de pêches étrangers dans la ZEE française : **66**
- Bulletins météorologiques : **2119 dont 184 BMS**
- Avis d'urgence aux navigateurs : **144**
- Signalements de requin : **36**

2- MOYENS D'INTERVENTION

• Les moyens nautiques

En 2023, le COSS Nouvelle-Calédonie a sollicité l'intervention d'un moyen nautique à 185 reprises. Un chiffre en hausse de 29 % comparé à l'année précédente (143 sollicitations).

Dans le cadre des opérations coordonnées en 2023, les moyens nautiques engagés par le COSS ont concerné majoritairement les moyens nautiques privés (de plaisance ou de commerce) déjà présents dans la zone de l'opération (88 sollicitations) et les moyens nautiques de la SNSM (54 engagements).

Dès lors que le COSS n'a pas dans la zone d'opération un navire pouvant se dérouter pour porter secours ou assistance le centre fait appel majoritairement à la Société Nationale de Sauvetage en Mer de Nouvelle-Calédonie.



Les moyens nautiques des sapeurs pompiers , de la Gendarmerie nationale et de la Gendarmerie maritime sont également régulièrement sollicités.

Des 5 stations SNSM que compte le territoire, la station de Nouméa avec 34 interventions en 2023 est la station qui effectue le plus de sorties même si ce chiffre est en baisse cette année. (54 interventions en 2022). A noter, une forte sollicitation de la station de Koumac en 2023 avec 10 engagements contre 4 en 2022.

• **Les moyens aériens**

En 2023, le COSS a sollicité à 24 reprises l'intervention d'un moyen de recherche et de secours aérien qu'il soit à voilures fixes ou tournantes. Un nombre d'engagements de moyens aériens en baisse comparée à l'année précédente (32 engagements).

La majorité (58%) de ces sollicitations ont concerné les aéronefs des Forces Armées en Nouvelle-Calédonie. Les FANC avec notamment l'hélicoptère PUMA de l'armée de l'air et l'avion GARDIAN de la Marine Nationale sont des moyens aériens indispensables à la réalisation de certaines missions SAR coordonnées par le COSS.

Le volume horaire total des moyens aériens sous coordination du COSS dans le cadre d'une opération SAR est de 81 heures en 2023. Avec plus de 30 heures de vol, l'avion Gardian de la Marine Nationale est l'aéronef ayant effectué le volume horaire SAR le plus important.

A noter : une faible sollicitation des hélicoptères de la Section Aérienne de Gendarmerie et de la DSCGR due principalement à des indisponibilités sur de longues périodes des hélicoptères équipés de treuils.



• **Les moyens terrestres**

Dans le cadre des opérations que le COSS coordonne, le centre sollicite régulièrement l'envoi de patrouilles terrestres afin de consolider les premiers éléments d'alertes reçus. Il s'agit dès lors d'enquêter sur la disparition signalée d'une personne, consolider des témoignages reçus au centre (comme des tirs pyrotechnique) ou de s'assurer de la présence du navire à la mise à l'eau par exemple.

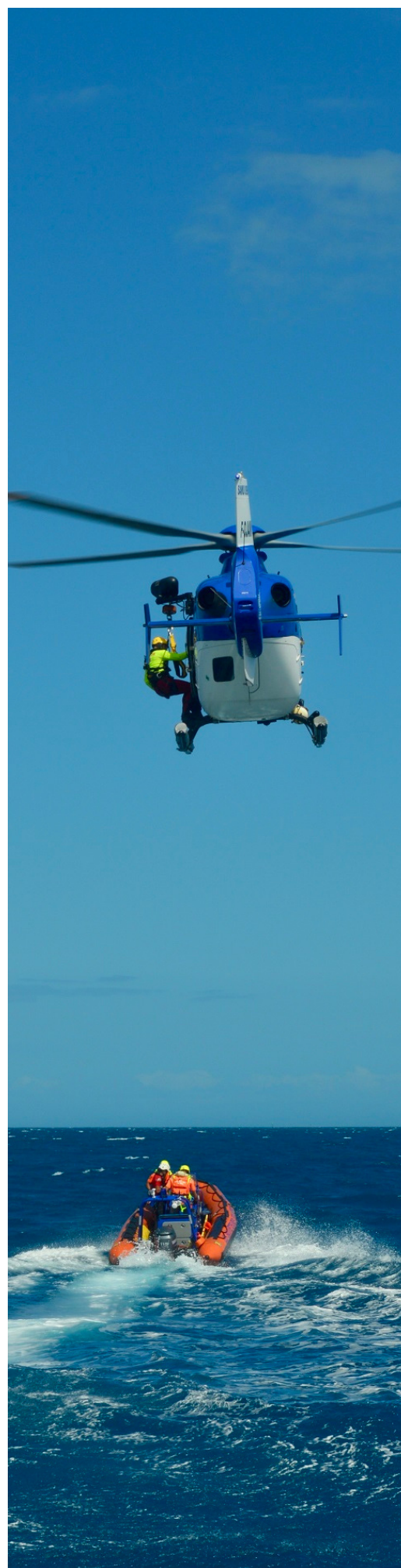
Cette consolidation des premiers éléments d'alertes reçus au centre permet d'affiner l'analyse visant à s'assurer qu'une détresse réelle existe avant d'engager des moyens importants de recherches qu'ils soient maritimes ou aériens. L'engagement d'unités terrestres par le COSS permet aussi au centre d'éliminer certaines options ou hypothèses.

En 2023 le COSS a sollicité à 40 reprises l'engagement d'une patrouille terrestre. Avec un important maillage territorial la Gendarmerie Nationale est le partenaire du COSS qui a été le plus sollicité (24 interventions). La Police Nationale (9 interventions) et les pompiers (4 interventions) sont également des partenaires du centre pour effectuer ces investigations à terre.

3- FOCUS

• **Accidentologie et l'activité SECMAR**

En 2023, le nombre d'opérations de recherche et de sauvetage (SAR) en mer s'est stabilisé, n'augmentant que de 2% par rapport à 2022, avec un total de 185 opérations. Cela marque un ralentissement par rapport à l'augmentation de 27% observée entre 2021 et 2022. Malgré cette stabilisation, le nombre d'opérations SAR a connu une hausse significative de 60% en moins de quatre ans. Les opérations SAR varient considérablement en termes de durée, certaines ne nécessitant que peu de temps, tandis que d'autres sont plus longues. La majorité des opérations en 2023 ont concerné les navires de plaisance et les activités nautiques. Il y a eu une augmentation notable des chavirements, en particulier impliquant des plates et des Va'a, ces incidents constituant une part importante des sauvetages. La mauvaise utilisation des embarcations légères, souvent surchargées et mal équipées, reste une cause majeure d'incidents. De plus, 2023 a vu une augmentation des décès en mer, notamment liés aux attaques de requins et à la chasse sous-marine. La réactivité et l'efficacité des secours ont été cruciales pour éviter des bilans plus lourds.



• **Suivi du trafic maritime**

Le COSS de Nouvelle-Calédonie surveille activement la navigation maritime, conformément à la réglementation établie par des arrêtés gouvernementaux. Ses principaux objectifs sont d'assurer la supervision du trafic maritime commercial, en obligeant les navires à rapporter leur position à "Nouméa trafic" et en vérifiant l'intégrité des navires citernes entrant dans les eaux territoriales. Il veille également au respect de l'obligation de pilotage pour tous les navires entrant dans le lagon calédonien, en vérifiant les points d'embarquement des pilotes. En 2023, le COSS a eu 6449 contacts radio avec différents types de navires, ce qui représente en moyenne 18 contacts VHF par jour.



• **La surveillance des pollutions maritimes**

Le COSS de Nouvelle-Calédonie surveille activement les pollutions maritimes conformément à la réglementation. Il est le point de contact central pour les observations de pollution en mer, qu'elles proviennent de navires, d'aéronefs ou de personnes à terre. En 2023, le COSS a reçu six signalements de pollution, tous situés principalement dans les eaux intérieures et les limites administratives des ports calédoniens. Les pollutions confirmées étaient principalement des hydrocarbures d'origine industrielle et des substances nocives. Les signalements provenaient principalement de personnes à terre, avec seulement deux provenant de navires en mer. Aucune pollution maritime significative n'a été signalée en dehors des limites portuaires, toutes étant liées à l'activité industrielle locale.

- **La surveillance de l'environnement et des activités de pêche maritime**

Le COSS de Nouvelle-Calédonie contribue à la préservation de la faune marine en alertant les autorités dès qu'une espèce marine sensible est signalée en détresse. En 2023, il a reçu 34 signalements, principalement concernant des tortues marines en difficulté, soit trois fois plus qu'en 2022. Il surveille également l'activité de pêche professionnelle dans les eaux calédoniennes et internationales, en signalant notamment 66 transits non déclarés de navires étrangers en 2023, soit une augmentation de 53% par rapport à l'année précédente.

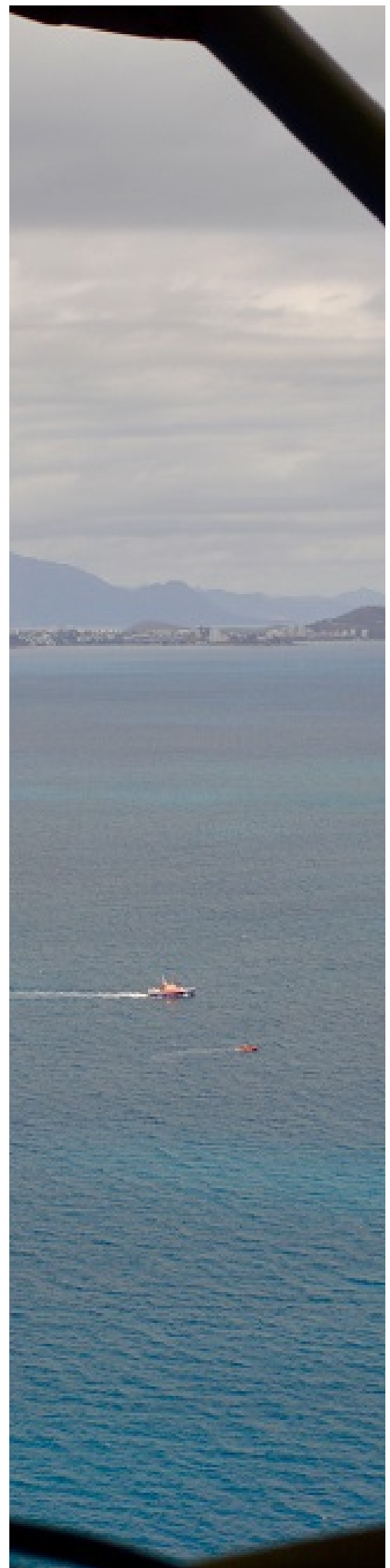
4- L'ACTIVITÉ SPÉCIFIQUE DE GESTION DU RISQUE REQUIN

- **Les signalements de requins :**

Le COSS de Nouvelle-Calédonie évalue les signalements de requins pour déterminer le niveau de risque dans la zone concernée. En 2023, il a reçu 36 signalements, soit une diminution de moitié par rapport à 2022 où il en avait reçu 69. La plupart des signalements étaient concentrés dans les eaux du Grand Nouméa. Seuls 13 des 36 signalements ont fait l'objet d'un message d'alerte.

- **Les attaques de requins**

En 2023, le COSS a enregistré 4 attaques de requins, dont deux mortelles, marquant un retour après une année sans incidents en 2022. Notamment, trois de ces attaques ont eu lieu dans la baie de l'Anse Vata à Nouméa. Les victimes étaient des baigneurs, un chasseur sous-marin et un pratiquant de wing foil.



5- BILAN RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ MARINE

Le COSS de Nouvelle-Calédonie joue un rôle crucial dans la collecte, la vérification et la diffusion des informations nautiques pour garantir la sécurité de la navigation maritime. En 2023, il a diffusé 2119 bulletins météorologiques, dont 184 Bulletins Météorologiques Spéciaux, ainsi que 121 avis urgents aux navigateurs (AVURNAV) et 23 avis simples aux navigateurs (AVINAV). De plus, une centaine de messages VHF de sécurité ont été diffusés sur le canal VHF 16, couvrant diverses alertes telles que les requins, les objets dérivants et les exercices de tir de fusées. Les AVURNAV ont principalement signalé des avaries aux feux, bouées et Établissements de Signalisation Maritimes (ESM), des travaux sous-marins ou hydrographiques, ainsi que des objets dérivants représentant un risque pour la navigation.

CONTACTS

Point de contacts :

Directeur du COSS Nouvelle-Calédonie
Nicolas CHOMARD
directeur@mrcc.nc
Tél : (+687) 29.20.75 / 76.58.82

Contacts presse :

Haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
communication@nouvelle-caledonie.gouv.fr
Tél : (+687) 20 02 00 / 83 09 17

